

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2124

présenté par

Mme Untermaier, Mme Pires Beaune, M. Vallaud, M. Leseul, Mme Santiago, M. Alain David,
Mme Jourdan, Mme Karamanli et Mme Victory

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.